



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2312 123

Le 9 février 2024

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 7 décembre 2023, visant à obtenir les informations suivantes par MRC :

1. Le nombre de recrues entrées en service pendant la COVID;

Nous vous informons que 652 recrues ont été embauchées pendant la COVID (entre 2020 et 2022). Ces données ne sont pas disponibles par MRC.

2. Le nombre de patrouilleurs et le nombre de superviseurs ayant reçu la formation REMP;

En date du 30 novembre 2023, 902 patrouilleurs et 211 superviseurs de relève ont suivi la formation REMP. Ces données ne sont pas disponibles par MRC.

3. À quand remonte la dernière formation générale en emploi de la force pour les patrouilleurs (Emploi de la force 2);

La dernière formation *Emploi de la force 2* s'est déroulée de 2009 à 2014.

4. Le nombre de patrouilleurs et de superviseurs à jour dans leurs requalifications;

Nous vous transmettons ci-dessous un tableau faisant état du nombre de patrouilleurs et de superviseurs ayant été requalifié pour l'utilisation de trois types d'armes, en date du 30 novembre 2023.

Veuillez noter que ce n'est pas l'ensemble des policiers qui reçoivent les formations associées aux requalifications de base « arme de support » et « arme à impulsion électrique ».

NOMBRE DE PATROUILLEURS ET DE SUPERVISEURS
À JOUR DANS LEURS REQUALIFICATIONS
EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2023

Requalification	Patrouilleurs	Superviseurs de relève
Tir au pistolet	1738	335
Arme de support	157	
Arme à impulsion électrique	553	

Source: Direction des ressources humaines, Sûreté du Québec

Mise à jour: Décembre 2023

- 5. Le nombre de patrouilleurs qui occupent la fonction de chargé de relève;**
- 6. Le nombre de superviseurs de relève qui sont inclus dans les effectifs pour répondre au minimum requis pour le territoire;**
- 7. Le nombre de sergents de relève en fonction;**

En ce qui concerne les points 5 et 7, nous vous informons qu'en date du 30 novembre 2023, 80 patrouilleurs occupent la fonction de chargé de relève et 435 sergents de relève sont en fonction sur le territoire de la Sûreté.

Toutefois, en ce qui concerne la distribution de ces données par MRC et le point 6, nous devons refuser de donner communication du détail des effectifs policiers de la Sûreté du Québec puisqu'une telle divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'une personne (articles 28(3) et 29 de la *Loi sur l'accès*).

- 8. Sur le nombre de sergents de relève en fonction, le nombre de sergents ayant fait leur formation à l'ENPQ.**

Sur le nombre de sergents de relève en fonction en date du 30 novembre 2023, 149 ont suivi leur formation à l'ENPQ. Ces données ne sont pas disponibles par MRC.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca.

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi mentionnés et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Renaud
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels